Extrait du FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

http://www.fidh.org/La-Federation-internationale-des-448

La Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)

- [français] - Qu'est-ce-que la FIDH ? - Histoire -

Date de mise en ligne : jeudi 15 janvier 2004

FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

LES GRANDS COMBATS DE LA FIDH

Un peu d'histoire....

<onglet|debut|titre={{Années 20- 30}}>

- 1922, une vingtaine de ligues nationales, dont les ligues française et allemande, créent la FIDH. Elle est alors la première organisation internationale de défense des droits de l'Homme. Son mot d'ordre : « La paix par les droits de l'Homme ».

- 1927, la FIDH lance un appel à la communauté internationale pour l'adoption d'une « Déclaration mondiale des droits de l'Homme », puis la création d'une Cour criminelle internationale permanente. Elle est la première organisation généraliste à s'engager pour la défense des droits économiques et sociaux.

<onglet|titre={{Années 40}}>

- La FIDH s'engage dans la lutte contre le nazisme. Son Président, Victor Bash, est assassiné par la milice à Lyon. Deux des plus éminents dirigeants de la FIDH, René Cassin et Joseph-Paul Boncour, participent à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme.

<onglet|titre={{Années 50-70}}>

- Dispersée ou clandestine pendant la Seconde Guerre mondiale, la FIDH est reconstituée après-guerre et développe ses actions de protection des droits de l'Homme. Elle lance les premières missions d'enquête et d'observation judiciaire. Ses chargés de mission recueillent les témoignages des victimes qui viennent compléter ses prises de position.

<onglet|titre={{Années 80}}>

- Les modalités d'action de la FIDH s'élargissent, en particulier au sein des Nations unies. A la diversification de ses missions d'enquête s'ajoute un activisme accru au sein des instances internationales.

<onglet|titre={{Années 90}}>

- La chute du mur de Berlin et la fin de la Guerre froide marquent le développement spectaculaire des ONG nationales de défense des droits de l'Homme à travers le monde. La FIDH accompagne cette évolution par des programmes de coopération juridique dans des contextes de transition politique : en Europe de l'Est, en Afrique subsaharienne et en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Amérique latine...

- La FIDH passe, alors, de soixante-six à plus de cent organisations membres. Elle compte parmi les ONG les plus représentatives de la société civile internationale et est reconnue comme un acteur incontournable de la lutte pour les droits de l'Homme dans le monde. En 1990, elle réunit pour la première fois, à Prague, l'ensemble de ses affiliés

Copyright © FIDH : mouvement mondial des droits de l'Homme

et partenaires d'Europe de l'Est, enfin libérés de leur dictature.

- En 1997, elle tient pour la première fois dans un pays du Sud, à Dakar, son Congrès mondial, qui confirme l'urgence de contrer une mondialisation économique porteuse de violations flagrantes des droits humains. Sidiki Kaba, avocat sénégalais devient le premier Président de la FIDH, originaire du sud. Cette année, la FIDH crée, avec l'OMCT, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, confirmant ainsi la protection des défenseurs et des ONG indépendantes comme une priorité d'action. Cette protection doit contribuer à renforcer la capacité des acteurs locaux à contribuer au changement de leurs sociétés en faveur du respect des normes universelles.
- En 1998 et en 2000, un instrument et un mécanisme de protection sur les défenseurs sont respectivement créés au niveau des Nations Unies. La FIDH n'aura de cesse de se battre pour leur effectivité et la création de tels mécanismes au sein des autres organisations internationales et régionales.

<onglet|titre={{Années 2000}}>

- En 2001, la FIDH tient son Congrès mondial au Maroc. L'impératif de responsabilité des auteurs de violations des droits de l'Homme, qu'ils soient États, entreprises, institutions ou individus, est au coeur de la mobilisation du mouvement.

- En 2002, l'entrée en vigueur du statut de la Cour pénale internationale concrétise l'un des plus anciens combats de la FIDH.

- En 2003, l'attribution du prix Nobel de la paix à Shirin Ébadi, avocate iranienne et partenaire de longue date de la FIDH, met en lumière l'engagement quotidien des défenseurs des droits de l'Homme aux côtés des victimes dans les situations les plus à risques.

- En 2004, une plainte pour torture et mauvais traitements à Guantanamo et à Abou Ghraib est déposée en Allemagne, avec le CCR, nouvelle affiliée à la FIDH aux Etats unis, contre l'ancien secrétaire d'Etat à la Défense américain, Donald Rumsfeld ; cette procédure durera 4 ans, c'est l'une des actions phares de la FIDH dans le domaine du respect des droits de l'Homme dans la lutte contre le terrorisme.

- En 2007, Souhayr Belhassen, journaliste et défenseure des droits de l'Homme tunisienne, est la première femme élue à la présidence de la FIDH. Le Congrès de la FIDH consacre la défense des droits des personnes migrantes comme une priorité d'action de la FIDH.
Afin de répondre à une nouvelle dégradation de la situation des droits de l'Homme dans le monde (extrême pauvreté, résurgence des conflits,...), à la diversification des méthodes répressives utilisées par un nombre d'acteurs là aussi de plus en plus diversifiés, la FIDH a élargi son secrétariat international afin de mieux répondre aux besoins de ses organisations sur le terrain et de les soutenir dans l'utilisation d'instruments et de recours de protection de plus en plus techniques et nombreux. Le secrétariat a ouvert des bureaux tout au long de cette décennie à Bruxelles, Genève, La Haye, New York, Le Caire, Nairobi et Bangkok.

- L'année 2008 constitue un tournant sur la question de la peine de mort : l'ONU adopte un moratoire universel sur la peine de mort ; le Kirghizistan, l'Ouzbékistan abolissent la peine de mort. Ils seront suivis par le Togo en 2009, résultat d'une mobilisation continue de la FIDH et de sa ligue membre.
En 2008, le combat pour la justice internationale que mène la FIDH depuis des années a été marqué par des développements sans précédent : la FIDH avec ses Ligues ont obtenu, en effet, de grandes victoires comme l'ouverture de la première affaire de la CPI sur la République centrafricaine ; la prise en compte par le Procureur de la CPI de nouvelles charges, notamment concernant des crimes sexo-spécifiques, contre certains accusés congolais

; la mise en conformité du droit sénégalais avec le Statut de Rome et les conventions internationales de protection des droits de l'Homme ; la condamnation d'un vice-consul tunisien pour actes de torture. Mais les défis de l'universalité de la justice et le besoin de protection des personnes affirmant leurs droits devant les tribunaux nationaux et internationaux demeurent. La condamnation d'Alberto Fujimori et le mandat d'arrêt émis par la CPI contre le président du Soudan en 2009 constituent aussi des victoires essentielles
2008 verra aussi l'adoption du protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels (DESC). Les victimes de violations des droits ont, enfin, une possibilité de recours individuel au niveau international. Cette avancée couronne des années de mobilisation de la FIDH en faveur d'une pleine et juste reconnaissance des droits économiques, sociaux et culturels pour tous. Ce développement s'inscrit également dans un contexte où la mondialisation économique est de plus en plus remise en cause et où la responsabilité des acteurs non-étatiques, notamment les entreprises multinationales, se retrouve au coeur des débats. La FIDH plaide pour que les droits de l'Homme soient intégrées dans les relations économiques et que tous les acteurs (Etats, entreprises, institutions financières) puissent répondre de leurs actes.

- En 2008-2009, le combat de la FIDH pour les droits des femmes porte aussi ses fruits : adoption par l'union européenne des lignes directrices sur les droits des femmes, la ratification par la République démocratique du Congo (DRC) en février et par le Cameroun en mai du Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif au droit de la femme en Afrique ; l'adoption au Burkina Faso en avril d'une loi sur les quotas qui exige un minimum de 30% de femmes sur les listes électorales municipales et législatives et l'adoption en Ouganda en décembre d'une loi prohibant les mutilations génitales féminines.

- Mars 2010, la FIDH tient son Congrès mondial en Arménie sur « La justice : le droit à un recours effectif ». Ce congrès consacre l'universalisation de la FIDH. Des représentants originaires de tous les continents sont membres des organes dirigeants de la FIDH 19 nationalités y sont ainsi représentées. Ceux ci sont des femmes pour plus de 40%, et désormais la FIDH compte 164 organisations membres à travers le monde.

<onglet|fin>